

PROVINCE DE
HAINAUT



ARRONDISSEMENT DE
THUIN



COMMUNE DE



SIVRY-RANCE



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU COLLÈGE COMMUNAL

SEANCE DU 17/01/2024

PRESENTS :

M. J-F. GATELIER, **Bourgmestre - Président**
M. F. DUCARME, M. A. LALMANT, Mme H. WERION, **Échevins**
Mme M. SCHEPERS, **Présidente du CPAS**
M. R. PESTIAUX, **Directeur Général f.f.**

1.777.51 Permis unique 01-2023 : Sébastien VERHULST : décision relative à l'étude d'incidences sur l'environnement

LE COLLÈGE COMMUNAL,

Considérant le caractère complet et recevable de la demande de permis unique de Monsieur Sébastien VERHULST, Rue Marlagne 20 à 6470 RANCE, concernant la régularisation de cinq volières destinées à détenir un grand duc du Canada, une chouette à lunettes, deux buses de Harris, une chouette chevêche Athena, une chouette effraie, une chouette lapone et une chouette masquée sises à la même adresse;

Considérant les premiers éléments d'analyse de la demande : "Lors de l'analyse relative au caractère complet et recevable de la demande, il a été procédé à l'examen des incidences probables du projet sur l'environnement :

A l'examen du dossier de demande, les nuisances les plus significatives portent sur les nuisances sonores provoquées par les rapaces.

Au vu du descriptif des activités, dépôts et installations et des mesures prises par l'exploitant ou prévues dans son projet, l'ensemble de ces incidences ne doit pas être considéré comme ayant un impact notable. En effet, ces nuisances sont peu probables au vu des conditions d'exploiter que nous proposons pour ce type d'exploitation. Le projet ne doit donc pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire"

Décide de ne pas imposer une étude d'incidences sur l'environnement. Cette décision est publiée sur le site Internet de la Commune.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Le Directeur Général f.f.
(S)R. PESTIAUX

Le Bourgmestre - Président
(S)J-F. GATELIER

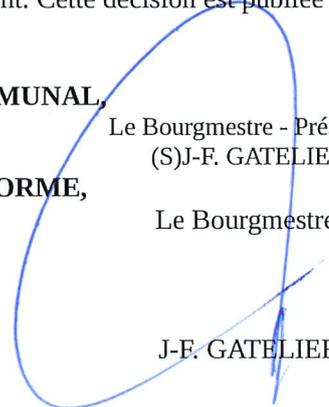
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur général ff,

Le Bourgmestre,



R. PESTIAUX



J-F. GATELIER